



Bien plus qu'une chèvre...

A vos agendas

## Edito : Le mot du président

par [Stefan Jurjanz]

Chers adhérents,

Déjà sept ans que notre petite bande a vu le jour ! C'est peu de temps quand nous regardons le chemin parcouru : passer de 14 membres fondateurs à 80 adhérents (2013), de 80 caprins (un peu tout venant) à plus de 500 qui correspondent à une définition consensuelle (« standard »). Je pensais que le couronnement de la reconnaissance de notre race serait le sommet absolu de notre cheminement. C'était sans compter sur notre chargée de mission Adeline MARION dont l'arrivée parmi nous a donné une toute autre dimension à notre association. Nous sommes en train de devenir un organisme professionnel qui ajoute désormais à sa notoriété nationale, acquise depuis 2-3 ans, une reconnaissance grandissante « à domicile ». Maintenant nous faisons partie du paysage agricole de l'Est de la France (et de la Wallonie).

J'ignore si l'avenir nous permettra de tenir un rythme de développement aussi soutenu. L'acceptation de notre demande de subvention sera sans doute la clé pour pouvoir maintenir quelqu'un de la qualité d'Adeline pour nous représenter aux très nombreuses sollicitations extérieures et vous appuyer au plan technique. Aussi, c'est à chacun de s'investir pour trouver les fonds nécessaires afin de faire face au salariat qui est la clé d'un développement stable de notre association, et ainsi des biquettes, dans les troupeaux de chacun.

Laissez-moi vous souhaiter d'excellentes mises bas avec beaucoup de chevreaux tout vigoureux et bien mouchetés. Que la lettre de l'année « J » vous inspire ! Et pour notre « petite » bande de copains, je n'ose plus faire de projections pour le futur, tellement le chemin parcouru nous a surpris nous-mêmes.

Restons donc optimistes, nous trouverons, cette année encore, les solutions aux différents problèmes qui croiseront notre chemin, et tout cela avec la convivialité singulière qui caractérise notre groupe.

Longue vie à notre Newsletter et excellente année à tous.

Stefan

### Du 22 février au 2 mars : le SIA

Cette année l'association sera présente au Salon International de l'Agriculture à Paris. Nous aiderons, avec les autres races locales à tenir le stand de CapGènes dans le Hall 7.

### Les 1<sup>er</sup> et 2 mars : La Table Vosgienne

La Chèvre de Lorraine sera représentée lors de la manifestation par Elsa et Frédéric Bencteux.

### Le 5 avril 2014

Le Printemps des chèvres à Faverges (74)

### Les 26 & 27 novembre 2014

Le salon Caprinov' à Niort (79)

### Assemblée Générale

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 29 novembre à Lusse (88) !

Pour plus d'informations sur les manifestations auxquelles participe l'association, vous pouvez consulter le site internet :

[www.chevredelorraine.com](http://www.chevredelorraine.com) (rubrique « Actualités »)

### Les membres du bureau

**Président** : Stefan JURJANZ, enseignant chercheur à l'ENSAIA, Nancy (Meurthe et Moselle). 03.83.59.58.32

**Vice président** : Laurent JUBERT, éleveur fromager à Flassigny (Meuse). 03.29.88.17.58

**Trésorier** : Daniel PELLERIN, ancien éleveur, Vaudoncourt (Vosges). 03 29 09 23 60

**Secrétaire** : Alexandre LAFLOTTE, éleveur amateur à Lagarde (Moselle). 06.82.29.37.45

**Assesseurs** : Céline ARNOULD, éleveuse 03.54.30.57.93 (Moselle), Laura GUILMET, éleveuse 03.87.07.91.97 (Meuse) et Frédéric VANI, éleveur 03.87.91.00.98 (Meuse)

## Retour sur les Visites d'élevage

Plusieurs visites d'élevages ont été réalisées depuis le mois de novembre, il est temps de faire un petit retour dans les élevages.

### Novembre 2013 :

Pointage de 10 chèvres chez Amandine et Pierre LESPERLETTE (54), avec l'aide de Frédéric et Elsa BENCTEUX (88) venus se former. Matinée rafraichissante et pleine de bonne humeur, cela a été l'occasion d'un échange d'expérience entre les éleveurs.



### Décembre 2013 :



Classement de 7 animaux chez Philippe DUVAL et Valérie CUJAUBE (57).

### Février 2014 :

Visites et classement de plusieurs élevages en Meuse et en Belgique. L'occasion d'aller à la rencontre des éleveurs, de discuter des problématiques de chacun et de faire remonter l'information. C'est également la

bonne période pour assister aux 1ères naissances !



Ferme des Sonvaux (57)



Chez Sébastien CORDIER (57)

Nous avons pu classer 13 animaux chez Ann LOICQ (Be) et avons été très chaleureusement accueilli. 7 chèvres ont été pointées chez Patrick VERTE (Be) et 11 chez Laurent JUBERT.



Ferme des Sureaux (BE)



Les 1ères naissances VERTE (BE)

## NOUVEAUX ADHÉRENTS

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui ont rejoints nos rangs :

BERGER Régis et l'association La Citadelle pour le Fort de Villey-le-Sec (54)

BERNARD Fabrice, éleveur amateur, Belgique

LEIMBACHER Jérôme et Marilyn, éleveur amateur (88)

MARION Adeline, animatrice de l'association (54)

SCHMIDT Amélie et BERSCHIED Guillaume, éleveurs amateurs (57)

SEPE Caroline, éleveuse professionnelle de la Chèvre de race Pyrénéenne (65)

## INFOS

**2014** est l'année des « J », surprenez nous avec des prénoms originaux !

## CHIFFRES CLEFS

**502** c'est le nombre d'animaux lorrains classés à ce jour.

## Identifications des caprins : rappels

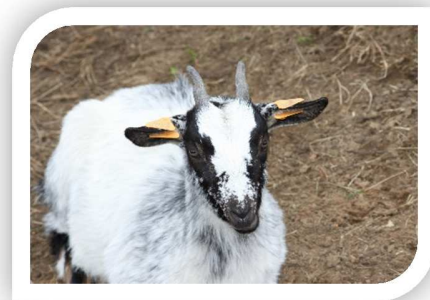
Avec le début des naissances il est important de faire quelques rappels sur l'identification des animaux ! En effet, tout caprin né après le 1<sup>er</sup> juillet 2010, lorsqu'il atteint l'âge de 6 mois, ou dès qu'il quitte l'exploitation, doit porter 2 repères d'identification et l'un des deux est un repère électronique.

Il s'agit d'une boucle conventionnelle (non électronique) dans l'oreille droite et d'une boucle électronique dans l'oreille gauche ou une bague électronique au paturon (patte arrière gauche).

**Dérogation** : Si vos caprins sont destinés à l'abattage en France, ils peuvent sortir de l'exploitation, jusqu'à l'âge de 12 mois, avec une seule boucle conventionnelle ou un tiptag (barrette rigide) pour les chevreaux de moins de 15 mois. *(Pour les autres dérogations, contactez votre EdE).*

Pour la pose des boucles (et des tiptags), il faut utiliser une pince spécifique qui ne cassera pas la boucle à la pose. Vous pouvez les trouver, par exemple, sur le site d'Alliance Elevage *(pince pose tiptag, pince pose boucle, lot de 100 tiptags, etc.)*

[http://www.alliance-elevage.com/dept41\\_41\\_01\\_001\\_liste\\_boucles\\_et\\_bagues\\_2.html](http://www.alliance-elevage.com/dept41_41_01_001_liste_boucles_et_bagues_2.html)



Pour plus d'informations

<http://idele.fr/filieres/caprin/publication/idelesolr/recommends/tracabilite-individuelle-des-caprins-plaquette-eleveurs-2012.html>

## L'enregistrement au livre généalogique

### IMPORTANT

*Si vous disposez d'un numéro d'exploitation et d'un numéro de cheptel (numéro présent sur les boucles), pensez à le transmettre à l'association !*  
[chevredelorraine@gmail.com](mailto:chevredelorraine@gmail.com)

Une fois vos animaux identifiés, **il est important qu'il soit enregistrés dans le livre généalogique de la Chèvre de Lorraine**. Cet enregistrement est vital pour une race à faible effectif comme la notre !

Pour conserver au mieux les différentes souches de la race et éviter la consanguinité, il est indispensable de connaître le père et la mère des animaux mis à la reproduction. C'est l'association qui enregistre ces généalogies dans la base de données constituant ainsi le livre généalogique. A terme, c'est ce registre qui permet de garantir la pureté des animaux.

Afin d'être sûr de l'origine des chèvres de race Lorraine et de contribuer à la sauvegarde de la race dans toute sa diversité, il est important de respecter les points suivants :

- ✓ Identifier correctement les animaux, et les jeunes.
- ✓ Tenir un carnet de mises bas où sont notés : la date de naissance, le sexe, le numéro du chevreau (tiptag puis boucle), les numéros de boucles de la mère ET du père, tous signes descriptifs qui vous semblent utiles. **Attention** : *pensez à bien repérer les chevreaux dès la naissances, les filiations sont par la suite plus difficiles à établir car il existe des chevreaux « voleurs » qui têtent plusieurs chèvres, voire des « échanges » de petits entre mères !*
- ✓ Boucler les jeunes lorsqu'ils sont vendus pour l'élevage (obligation réglementaire) et transmettre le nom des parents aux nouveaux propriétaires.
- ✓ Informer régulièrement l'association des mouvements d'animaux en utilisant votre fiche d'inventaire *(si vous ne l'avez pas encore, demandez la à l'association par mail chevredelorraine.fr)*.
- ✓ Si possible maîtriser les paternités *(1 seul père possible par chevreau)*.

## Le colostrum chez les Caprins

Le colostrum est la sécrétion mammaire produite dans les jours qui suivent la mise-bas. Il est formé par les sécrétions accumulées dans la mamelle durant les 6 dernières semaines de gestation (sous réserve d'une durée de tarissement d'au moins 30 jours) enrichies des protéines captées par la mamelle à partir de la circulation sanguine maternelle.

Les 2 fonctions les plus connues du colostrum sont le **transfert passif de l'immunité** (par les immunoglobulines) et l'**apport énergétique**. Le colostrum a également un rôle immunologique local en protégeant la muqueuse intestinale pendant au moins 5 jours.

L'apport de colostrum contribue à assurer la résistance du jeunes aux maladies, donc à réduire les taux de morbidité et de mortalité en période néo-natale. Il est aussi corrélé à un meilleur état sanitaire ultérieur. Le colostrum assure la protection immunologique du jeune pendant les 2 à 4 premières semaines de vie. L'immunité acquise du jeune se développe dès la naissance mais n'est réellement efficace qu'à partir du 5<sup>ème</sup> mois.

La distribution du colostrum obéit à **3 règles** :

- ✓ **Précocité** : le nouveau né doit consommer le maximum de colostrum pendant les 6 premières heures et préférentiellement pendant les 2 premières heures.
- ✓ **Quantité suffisante** : L'apport de colostrum doit représenter 10% du poids du corps dans les 24 premières heures, dont la moitié le plus tôt possible après la naissance et le reste 6 heures plus tard.
- ✓ **Bonne qualité** : c'est-à-dire avoir une concentration en immunoglobuline suffisante (50g/l minimum). Celle-ci peut être évaluée par un pèse colostrum.

## Rôle du colostrum dans la transmission des maladies

Le colostrum peut être également une source de transmission importante d'agents pathogènes aux jeunes (CAEV, agents de la paratuberculose, mycoplasmes et autres bactéries, ...). Pour éviter ce risque, le colostrum peut être traité par la chaleur : la **thermisation** (de 56° à 60°C, pendant 30 à 120 mn selon les agents pathogènes) permet de conserver la concentration en immunoglobuline

et la viscosité du colostrum, tout en réduisant la concentration des germes présents.

Pour éviter la transmission de maladies via le colostrum maternel, une alternative consisterait en l'utilisation de substituts de colostrum. Cependant, ces produits, fabriqués le plus souvent à partir de colostrum bovin, ne présentent généralement pas de garanties vis-à-vis des agents pathogènes et ont pour inconvénient de ne pas être adaptés au microbisme de l'élevage.

Pascale MERCIER

[http://www.crdc.fr/pdf\\_legide/legides58\\_colostrum.pdf](http://www.crdc.fr/pdf_legide/legides58_colostrum.pdf)

## Prévenir les risques métaboliques en début de lactation

Seule une conduite rationnelle de l'alimentation évite ces risques. Elle a 3 principaux objectifs :

- ✓ Optimiser la rumination,
- ✓ Développer la capacité d'ingestion en matière sèche du rumen,
- ✓ Couvrir les besoins azotés et progressivement ceux en énergie grâce à la mobilisation des réserves de graisse corporelle.

### Les règles à respecter :

- ✓ Rechercher un état d'engraissement satisfaisant mais sans excès au moment du tarissement.
- ✓ Les fourrages utilisés en lactation sont apportés un mois avant la mise-bas.
- ✓ L'apport suffisant de fibres et de cellulose : foin, paillage journalier, peu de refus avec des fourrages feuillus.
- ✓ Gérer l'augmentation du concentré : dose supplémentaire de 150 à 250 g / semaine, pour maintenir la consommation des fourrages.
- ✓ Couvrir en priorité les besoins azotés à 15 jours de lactation (peu de réserve d'azote corporelle) puis couvrir progressivement les besoins en énergie.
- ✓ L'apport des concentrés sera au maximum de 60 % de la matière sèche totale.
- ✓ Distribuer des repas assez équilibrés ( Foin de base, Foin Luzerne, céréales, ...) qui associent les apports d'énergie, d'azote, de fibres.

[http://www.ladocumentationcaprine.net/indispensables.htm/plan/pathologie/art/ELEVEUR\\_3.pdf](http://www.ladocumentationcaprine.net/indispensables.htm/plan/pathologie/art/ELEVEUR_3.pdf)



## La Coccidiose de la chevrette



La coccidiose est une parasitose «obligée» de la chevrette entre 1 et 5 mois d'âge. La coccidiose des caprins est une **affection parasitaire** provoquée par la présence de protozoaires microscopiques en grande quantité **au niveau de l'intestin du jeune animal**. Une douzaine d'espèces de coccidies existent chez les caprins mais toutes n'ont pas le même pouvoir pathogène. Ces coccidies sont spécifiques des chèvres et les contaminations à partir d'autres ruminants, bovins ou ovins, sont donc impossibles. Son contrôle doit être adapté à chaque condition d'élevage.

### Une contamination précoce et inévitable

La contamination des chevreaux s'effectue dès les premières heures de la vie par ingestion d'éléments parasitaires présents dans le milieu. **Cette contamination précoce est inévitable** car l'ensemble des animaux, jeunes ou adultes, excrète des parasites. De plus, les coccidies sont très résistantes dans le milieu extérieur (plusieurs mois, voire plusieurs années). L'infestation in utero ou par voie colostrale ne semble pas exister. Les chevreaux commencent à excréter à leur tour des parasites à l'âge de 3 à 4 semaines puis **présentent des infestations en général élevées entre 1 mois et demi et 5 mois**. A partir de 5 à 6 mois, le parasitisme par les coccidies diminue et devient très faible, sans être nul, chez les animaux adultes. Cette diminution est le résultat d'un état de résistance développé par l'animal.

L'importance de l'infestation d'un animal provient, soit d'une **contamination massive à partir de parasites présents dans le milieu extérieur** (litière, pâturage, aliments, eau de boisson), soit d'une multiplication dans l'intestin des coccidies **lors de stress important des animaux** (sevrage, variations climatiques, allotement, ...). Ces deux possibilités expliquent les circonstances d'apparition de la coccidiose clinique chez le jeune caprin.

### Plusieurs formes cliniques

Avant 3 à 4 semaines la coccidiose-maladie n'existe pas. Plusieurs formes cliniques allant de la mortalité brutale sans symptôme (forme suraiguë) à un simple ralentissement de la croissance des animaux (forme subaiguë) sont possibles. Cependant, **la présence de diarrhée abondante, d'une chute de l'appétit et d'un amaigrissement important constituent les signes les plus fréquents bien que non spécifiques de coccidiose**. Ces symptômes s'observent **chez des animaux d'un âge compris entre 1 et 5 mois** et font le plus souvent suite à une modification dans les conditions d'élevage : sevrage, état hygiénique de la litière, allotement, changements climatiques brusques, pathologie respiratoire, ...

### Un diagnostic délicat

Au niveau de l'élevage, la coccidiose est suspectée lors de diarrhée ou de mauvais état général des animaux principalement lors des périodes de stress vues précédemment. Elle est **confirmée par les examens coproscopiques quantitatifs** effectués au laboratoire qui révèlent alors de nombreux ookystes (plus de 100 000 par gramme de fèces) avec un fort pourcentage de l'espèce la plus pathogène (*Eimeria ninakohlyakimovae*). Une diarrhée peut avoir d'autres origines que les coccidies (bactérienne, alimentaire, ...) et certains animaux peuvent excréter de nombreux parasites sans pour autant être malades. **L'examen coproscopique est ainsi un indicateur du niveau d'infection mais ne justifie pas à lui seul un traitement anticoccidien** du lot de chevrettes.

Contact : Association des Amis de la Chèvre de Lorraine – ENSAIA – 2, av de la Forêt de Haye, TSA 40602, 54518 Vandœuvre-lès-Nancy  
Tél : 03.83.59.58.87 – Courriel : chevredelorraine@gmail.com

### A retenir

- Coccidies = Parasites intestinaux
- Pas de transmission inter-espèces
- Contamination précoce inévitable par les coccidies
- Infestation par : contamination à partir des parasites présents dans le milieu extérieur ou multiplication dans les intestins lors de période s de stress
- Infestation en général élevées vers 1 ½ et 5 mois
- Symptômes les plus fréquents : diarrhée abondante, une chute de l'appétit, amaigrissement important
- Prévention : bonne hygiène d'élevage, limitation du stress
- Confirmation : coprologies

### Un contrôle à définir pour chaque situation

Comme pour toute maladie parasitaire, le contrôle de la coccidiose doit viser en premier lieu à empêcher l'apparition de signes cliniques chez les animaux. Le second objectif, tout aussi important, est de **réduire l'infestation coccidienne lors des périodes à risque afin d'assurer une croissance optimale des chevrettes**. Si la contamination des jeunes est inévitable, celle-ci peut être cependant réduite **par une bonne hygiène de l'élevage** : paillage et enlèvement régulier des litières pour maintenir un milieu le plus sec et le plus propre possible ; éviter les souillures du foin, des concentrés et de l'eau de boisson par les matières fécales ; ne pas surcharger les lots, ... **Les stress doivent être limités** : qualité du bâtiment, de l'alimentation et de l'état sanitaire des animaux. La coccidiose est une maladie d'élevage et toute erreur de conduite peut se traduire par l'apparition d'une coccidiose clinique. Si l'usage systématique des anticoccidiens n'est en aucun cas une obligation, il apparaît en pratique qu'un traitement minimal est le plus souvent nécessaire lors des périodes à risque. Sauf cas particulier, **aucun traitement n'est nécessaire avant le sevrage**. Le premier traitement systématique doit se faire lors du sevrage, principale période de stress des chevrettes. Un second traitement peut, le cas échéant, être effectué environ un mois après afin d'assurer une meilleure croissance des animaux. Par ailleurs certaines modalités d'élevage des chevrettes entraînant des transports d'animaux, des allotements, une mise à l'herbe sont autant de stress capables d'induire une élévation de l'infection par les coccidies.

C. CHARTIER [http://www.crdc.fr/pdf\\_legide/coccidiose.pdf](http://www.crdc.fr/pdf_legide/coccidiose.pdf)

### Nos animaux domestiques. Le tour de France d'un patrimoine menacé. Delachaux et Niestlé - 308 p. (34,90€).

Retrouvez la Chèvre de Lorraine dans cet ouvrage de plus de 300 pages dédié à la biodiversité domestique. Vous pourrez également y découvrir les autres races caprines à petits effectifs présentes en France!

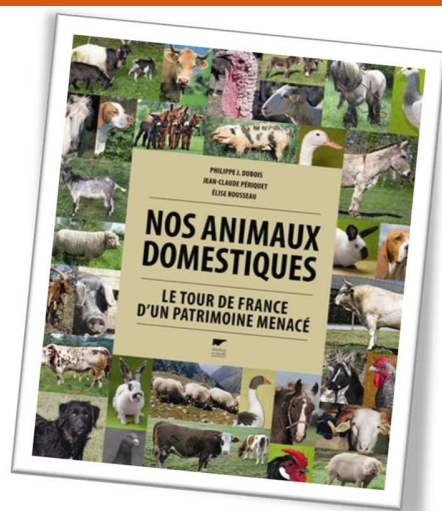
#### Site Internet à visiter

Le portail des principales références bibliographiques du secteur caprin accessibles en ligne :

<http://www.ladocumentationcaprine.net/indispensables.htm>

Le site du Centre de Ressources et de Documentation Caprine:

<http://www.crdc.fr/>



**Traité d'écopaysage.** Gestion écologique des parcs, jardins et paysages - Production de biodiversité.

Franck JAULT, Alain DIVO. Préface de Jean-Marie PELT, Marie PRUVOST. Editeurs : Franck JAULT, Alain DIVO. - 214 p. (45 €)

Ce livre donne des méthodologies, montre des solutions et des exemples, propose des matériels d'avant-garde. Il permet à chacun de prendre du recul face à un problème, une solution "toute faite" ou des méthodes de travail traditionnelles. Dans cet ouvrage certaines situations et de multiples formes de réponses sont abordées pour la gestion des parcs, jardins et paysages de nos régions.

## Le Printemps des Chèvres à Faverges

La 7<sup>ème</sup> édition du **PRINTEMPS DES CHEVRES** se tiendra les **samedi 5 et dimanche 6 avril 2014** sur la commune de **FAVERGES**.

Cette manifestation, organisée par la Filière Caprine des Savoie, qui regroupe les syndicats de défense des producteurs, l'association de sauvegarde de la Chèvre des Savoie et les syndicats de produits que sont la Tomme de Chèvre et l'AOP Chevrotin, a pour vocation de faire se rencontrer les professionnels qui entourent le métier de chevrier, la diversité des races de chèvres et le grand public.

Pendant deux jours, présentation de différentes races de chèvres, dégustation-vente de fromages et autres produits caprins, concours de chèvres et de fromages, marché de producteurs et d'artisans locaux, traite des chèvres, démonstration de chiens de troupeaux, animations pour les petits et les grands...

Les éleveurs de chèvres de Lorraine qui sont intéressés peuvent contacter l'association à ce sujet.



## Le nouveau décret fromage a été publié : des avancées pour les fromages fermiers

La publication de ce décret revêt une importance particulière pour les fromages fermiers, notamment sur 3 points :

- La FNEC a obtenu que la définition du **fromage fermier figure désormais dans le chapitre I des définitions**, et non plus seulement dans les dispositions d'étiquetage.
- Après avoir obtenu gain de cause sur l'étiquetage de la matière grasse des fromages fermiers non standardisés en 2008, **la possibilité d'étiqueter « au lait entier » pour les fromages fermiers a été intégrée dans le décret** lui-même, consolidant définitivement cette disposition.
- Désormais il est possible, pour les fromages fermiers, de **globaliser en une seule mention** le traitement thermique et la matière grasse en indiquant **« au lait cru entier »**.

Enfin, le décret introduit une définition de faisselle ou fromage frais en faisselle. Lors des discussions avec l'administration, la FNEC avait clairement indiqué qu'une souplesse était nécessaire pour les faisselles fermières (que ce soit au lait de vache, de brebis ou de chèvre) sur le taux de 14 % d'extrait sec minimum.

Le nouveau décret fromage entrera en vigueur le 1er janvier 2014.

<http://www.fniec.fr/spip.php?article922>

N'oubliez pas les **Cotisations 2014 !**

Le montant est cette année de 20€ pour une adhésion, 5€ pour l'adhésion conjointe et 1.5€ par chèvre de la race.

C'est grâce au soutien des cotisations que l'association peut fonctionner et mettre en place des services pour les adhérents.

## Petites Annonces

Le prochain numéro de cette newsletter devrait paraître dans le courant du mois de mai 2014.

Si vous souhaitez publier une annonce pour la vente ou l'achat, de matériel, d'animaux, de stage ou autres, envoyez nous un e-mail avec la description de votre annonce et vos coordonnées.



## Rédaction



Si un sujet ou un thème (santé, alimentation, réglementation, transformation, ...) vous intéresse plus particulièrement, informez nous que l'on puisse se renseigner et trouver de l'information dessus.